



Zéro Phyto
Commune engagée !

République Française Département de la Côte d'Or Canton de Genlis

Commune de BESSEY LES CITEAUX

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 22 JUILLET 2021 A 19 H 00

- SESSION EXTRAORDINAIRE (à distance)

Présents : MORELLE Guy – LEFÈVRE Alain – FARINACCI Pascal – PORCHEROT Sylvain – DELOGET Bruno – GARCIA Armelle – JALOCKA Frédéric – LANERY Nathanaëlle – LEBLANC Frédéric – DEGUIN MATHIRON Ghislaine – DEMACON Ludivine – HEUGUET Vincent – GARET Angélique – RIBEIRO Antony.

Convocation du 16/07/2021.

Compte tenu de l'urgence et de la période estivale, la consultation se fait à distance avec l'accord des élus (à l'unanimité).

~~~~~

**COFOR21 : Motion de la Fédération nationale des Communes forestières :**

Le Maire donne lecture de la motion de la Fédération nationale des Communes forestières, qui se présente comme suit :

**CONSIDERANT :**

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

**CONSIDERANT :**

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

**La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,**

**▪ exige :**

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

**▪ demande :**

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, de prendre la motion contre la hausse des frais de garderie telle que présentée ci-dessus et AUTORISE le Maire à signer tout acte s'y afférent.

Fait à Bessey, le 23 juillet 2021

Le MAIRE, Guy MORELLE

